

# Réunion de la Commission "Institutions et Libertés"

□ Le collectif de la commission "Institutions et Libertés" s'est réuni sous la présidence de Gilles Martinet, afin de définir pour les mois à venir le programme et activités de la commission et d'apporter, en conséquence, certains aménagements à l'organisation des groupes de travail.

## 1. Groupe Justice

(secrétaire Jacques Ribs)

– Il conservera compétence d'une part pour les **problèmes généraux d'organisation, de statut et de fonctionnement de la justice**, d'autre part pour ce qui concerne la **politique criminelle**.

– Il suivra les **travaux parlementaires concernant les cinq projets de loi déposés par le gouvernement en matière pénale** (projets "scélérats", indemnités des victimes, exécution des peines).

– Il complètera le dossier relatif à l'**accès au droit et aux statuts des gens de justice par l'audition**, en collectif de la commission, des différentes organisations professionnelles de magistrats et d'avocats.

– Il poursuivra, en liaison avec le groupe de droit privé, l'étude des problèmes posés par la **justice commerciale**.

## 2. Groupe Droit privé

(secrétaire Claude Willard)

– Il poursuivra, en liaison avec le groupe Justice, l'étude des problèmes posés par la **justice commerciale**.

– Il suivra les travaux parlementaires concernant les projets déposés par le gouvernement **en matière civile, en particulier sur l'adoption**.

– Il étudiera, en liaison avec la commission nationale chargée des problèmes de consommation, les moyens de renforcer la **protection juridique des consommateurs** (exercice d'actions en justice, réglementation des contrats portant sur des biens et des services, etc.).

– Il abandonnera à un nouveau groupe de travail créé à cet effet au sein de la commission les problèmes intéressant la **justice du travail**.

## 3. Groupe Institutions publiques

(secrétaire Pierre Birnbaum)

– Il n'aura plus compétence sur les problèmes de la fonction publique.

– Il poursuivra l'étude des réformes intéressant les structures administratives et les institutions politiques.

## 4. Groupe Libertés

(secrétaire David Desrameaux)

– Il participera aux études des quatre

groupes de travail constitués auprès des quatre députés socialistes (libertés économiques: Joxe, droits sociaux: Gau, libertés d'expression: Fillioud, libertés traditionnelles: Forni) chargés de suivre les **travaux de la commission parlementaire sur les libertés** et il en assurera, en tant que de besoin, la coordination.

– Il apportera son concours au groupe de travail **Statut de la presse** de la commission Information.

## 5. Groupe Police

(secrétaire Jean-Paul Escande)

– Il poursuivra des **études générales** entreprises sur les fonctions et le statut de la police.

– En harmonie avec les orientations ainsi proposées, il mettra au point les **rapports particuliers** concernant le rattachement de la police judiciaire, le contrôle de la garde à vue, la formation des personnels, etc.

## 6. Groupe Education surveillée

(secrétaire Joseph Menga)

– Il poursuivra la série **d'études de toute nature** (périodique, matériels, sociaux, etc.) qu'il a entreprise **en matière d'éducation surveillée**.

– Son premier rapport concernant la réforme du **droit applicable aux mineurs** sera examiné par la prochaine assemblée générale de la commission.

## 7. Groupe Droit des étrangers

(secrétaire Yves Jouffa)

– Il étudiera les problèmes concernant la **protection juridique des étrangers**.

## 8. Groupe Justice du travail

(secrétaire à décider)

– Il sera mis sur pied, lors de la prochaine assemblée générale de la commission, avec la participation des camarades intéressés par la justice du travail et se **substituera au groupe de travail qui avait été institué à cet effet auprès du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale**.

– Il étudiera les problèmes posés par l'organisation et le fonctionnement des conseils de Prud'hommes et, plus généralement, des juridictions chargées d'appliquer le droit du travail.

Gilles MARTINET Michel JEOL

# Liberté, libertés

Réflexions du comité  
pour une charte des libertés  
animé par  
Robert Badinter

Préface de  
Francois Mitterrand

GALLIMARD

*La publication de Liberté, libertés avait pour premier intérêt, dans l'esprit de ses auteurs, de susciter au sein des diverses formations de la Gauche française, et en particulier au sein du Parti socialiste, un vaste débat sur le problème des libertés en notre temps.*

*Il est indispensable, en effet, que les experts chargés d'élaborer les projets de loi sur les libertés sachent quelles sont les suggestions, les revendications et les aspirations du plus grand nombre possible de militants.*

*C'est pourquoi il paraît hautement souhaitable que soient organisés, dans le plus grand nombre possible de sections du Parti, des débats sur le thème des libertés.*

*Un compte rendu de ces réunions sera adressé au Secrétariat national, à Marie-Jo Pontillon. La synthèse de ces débats fera l'objet ultérieurement d'un rapport communiqué au Comité directeur, aux experts et à tous les secrétaires de fédérations.*

*Ainsi connaissons nous tous beaucoup mieux l'idée des libertés que se font en notre temps les socialistes.*

*Dans toute la mesure du possible, les participants socialistes au Comité d'études et de réflexion pour une charte des libertés, se rendront dans les sections afin d'y animer les débats.*

Commandes au "Club Socialiste du Livre"  
5, rue Viollet-le-Duc, 75009 PARIS